

Je vous fais part de ma décision de ne pas faire la rentrée scolaire 2013. En effet le métier tel qu'il est devenu au moins dans ma spécialité ne m'est plus acceptable en conscience.

Pour éclairer ma décision je vous décris succinctement mon parcours personnel. Je suis devenu ingénieur en électronique en 1982 à l'âge de 24 ans. Ma formation initiale et surtout mon parcours professionnel m'ont amené à exercer dans la double compétence « hard » et « soft ». Le métier prenant et difficile m'a toujours convenu tant que j'avais le sentiment de faire œuvre utile et d'être légitime dans mon travail. Passé la quarantaine la sollicitation de plus en plus pressente d'évoluer vers des tâches d'encadrement et le sort réservé à mes aînés dans mon entreprise m'ont incité à changer d'activité. En 1999 j'ai passé le concours du CAPET externe de génie électrique et j'ai enseigné en section SSI<sup>1</sup> et STI<sup>2</sup> électronique. Le choc pour moi fut brutal de constater la baisse de niveau des sections techniques en 18 ans passés dans l'industrie, notamment pour la spécialité agent technique (niveau BTS ou DUT suivant les cas). Même si le niveau enseigné était bien bas de mon point de vue, ma compétence était au service des élèves et je me sentais à ma place. Une difficulté était quand même le référentiel applicable (le programme) datant des années 80, ambitieux pour l'époque et en total décalage avec le niveau réel des élèves des années 2000. Une réforme semblait souhaitable pour officialiser des objectifs réalistes et orientés en fonction des besoins du marché du travail.

Puis vint la réforme de 2010 mise en place par Luc Chatel et applicable à la rentrée 2011. Pour le coup, le terme réforme est faible pour décrire tous les changements mis en place dans une précipitation totale. L'enseignement des métiers est réduit à peu de choses dans le référentiel de 4 spécialités seulement qui constitue des « teintures » sur un tronc commun généraliste d'une section unique appelée STI2D qui rentre bizarrement en concurrence avec la section SSI. L'électronique disparaît purement et simplement. En lieu et place il apparaît la spécialité « Systèmes Informatiques et Numériques ». Cela ne me pose pas de problème personnel, je maîtrise bien le domaine et je l'enseigne même plus volontiers que les classiques problèmes de courant de diode ou de montages amplificateurs. Je me pose quand même la question de la compétitivité de notre pays dans le domaine industriel avec un pareil abandon de compétence. La mise en place

de la réforme est faite à la hussarde dans un état d'affolement que l'inspection a du mal à dissimuler. Entre temps le gouvernement a changé sans que les objectifs soient infléchis le moins du monde ou qu'un moratoire soit décidé, ne serait-ce qu'à cause du coût astronomique de cette réforme. En effet, il aura fallu réorganiser l'implantation de tous les ateliers de tous les lycées techniques de France, abattre des cloisons, en remonter d'autres à côté, refaire tous les faux plafonds, les peintures et renouveler les mobiliers. Ceci est fait à l'échelle du pays sans que la réforme ait été testée préalablement dans une académie pilote. Début 2011, l'inspection nous convoque en séminaire pour nous expliquer le sens et les modalités de la réforme ; il apparaît la volonté de supprimer toute activité de type cours ce qui est la radicalisation d'une tendance déjà bien marquée. On nous assène en insistant bien que l'élève est acteur de son propre savoir, qu'il en est le moteur. Pour les spécialités, donc la mienne SIN entre autre, cela signifie qu'une partie conséquente de l'activité sera de type projet. A l'époque les chiffres restent vagues, il est question de 50% du temps au moins. La nature des projets, la façon de les conduire, la façon de les évaluer ne sont pas évoquées et les questions que posent les enseignants à ce sujet restent sans réponses ; nous serons mis au courant après la rentrée de septembre. En attendant l'inspection nous fait entièrement confiance pour continuer comme d'habitude. Je fais remarquer qu'il ne faudra pas tarder car nous préparons les élèves au bac en deux ans et que la connaissance des modalités d'examens est incontournable rapidement après la rentrée pour un travail efficace, c'est-à-dire sans perte de temps. Lors de la réunion suivante, après la rentrée 2011, l'inspecteur répond un peu agacé à la même question « que notre travail c'est d'enseigner et que l'évaluation verra après » (sic). En attendant le travail devant élève est commencé et moi et mes collègues travaillons à l'estime. Le manque de matériel se fait cruellement sentir dans mon lycée, les travaux nécessaires ne seront faits qu'à l'été 2012. Lors d'une réunion aux alentours de février il nous est demandé pour la prochaine réunion d'exposer l'état d'avancement de la réforme et si possible les projets envisagés ou mieux déjà mis en œuvre. A ce moment je viens juste de recevoir un premier lot de matériel et je ne dispose du logiciel correspondant que depuis novembre. La pression amicale mais réelle pour commencer les projets va aller augmentant. J'ai un groupe de 16 élèves et un autre de 15 dans une salle qui est déjà trop étroite pour recevoir proprement 14

élèves en travaux pratiques et avec un matériel réduit qui ne me permet qu'un choix très restreint de sujets. La phase passée en projet sera cauchemardesque pour l'enseignant et la fraction d'élèves sérieux. Le dernier mois de cette année de première sera passé en activités plus classiques. A la rentrée 2012 les élèves sont maintenant en terminale, j'ai les tables de travail prévues dans une salle provisoire de 80 m<sup>2</sup> au lieu des 140 m<sup>2</sup> prévus. Il est difficile de bouger, le travail en travaux pratiques reste possible et je couvre ainsi la partie communication réseau de référentiel au moyen d'un logiciel de simulation. Je ne dispose pas du matériel support. On me bricole une salle de 150 m<sup>2</sup> à partir de deux salles de cours séparées par un couloir et j'attaque les projets dans ces conditions. Le couloir sera abattu aux vacances de février.

Pendant ce temps nous avons appris que la note du bac porterait uniquement sur le projet final est que la note serait constituée de deux parties égales, une attribuée par un jury en fin d'année suite à une soutenance orale avec support informatique, l'autre attribuée par l'enseignant de l'année au vu du travail fourni par les élèves. Les critères d'évaluation portent principalement sur la gestion de projet et la démarche de développement durable. Il est explicitement exclu de juger les élèves sur les performances et la réussite du projet. Ceci appelle deux remarques. La première est que les critères sont inadaptés, les élèves sont incapables de concevoir et même de gérer un projet par eux-mêmes. De plus la démarche de développement durable est une plaisanterie en spécialité SIN où l'obsolescence programmée est la règle. Comment note-t-on alors les élèves ? A l'estime, en fonction de critères autres, l'inspection le sait mais ne veut surtout pas que la chose soit dite. Du coup cette note relève « du grand n'importe quoi » et ne respecte aucune règle d'équité. Elle est attribuée par un enseignant seul qui connaît ses élèves depuis au moins un an et compte coefficient 6 ce qui écrase les autres matières. Cela viole l'esprit du baccalauréat dans les grandes largeurs. **Je considère que ceci est une infamie et je me refuse à recommencer.** L'ensemble du corps inspectoral est criminel ou lâche ou les deux d'avoir laissé faire une chose pareille. Cette mécanique est conçue dans une idée de concurrence entre les enseignants mais aussi entre les établissements pour créer une dynamique de très bonnes notes à l'examen y compris et surtout si elles n'ont aucun sens. Vous avez l'explication des excellents résultats du cru 2013 du baccalauréat au

## RIPOSTE COLLECTIVE : L'URGENTE NECESSITE

In-su-ppor-table. C'est ce que ressent l'ensemble de la profession à l'annonce du suicide de Pierre Jacque. Au-delà de l'émotion, l'évènement prouve que la souffrance de l'enseignant-e peut être telle que, le « point de rupture » étant franchi, il puisse décider, en toute lucidité, de recourir à ce geste ultime : se donner la mort.

Insupportable également, la lecture de la lettre que Pierre a laissée, en guise d'explication, « à tous ceux que son témoignage intéressera ». Cette lettre ne fait nulle part mention d'un mal-être personnel, ne laisse pas deviner une quelconque confusion mentale ou émotionnelle, ne semble résolument pas avoir été écrite par un « dépressif ». Elle constitue un réquisitoire cinglant contre l'institution qui impose à ses agents des conditions de travail de plus en plus insupportables. Et elle nous rend tous collectivement coupables, nous qui ne savons pas nous mobiliser suffisamment pour organiser la résistance. C'est le sentiment d'être seul face à l'incohérence de l'institution qui a poussé Pierre Jacque au suicide. Nous héritons de son geste et de sa lettre. Nous n'avons pas d'autre choix que de transformer la honte et la colère en force pour mener efficacement la lutte qui s'impose face au cynisme et à l'inconséquence des décideurs, à la cécité plus ou moins consentie de la société.

Elles sont pourtant largement dénoncées par les enseignant-es, ces injonctions contradictoires qui se superposent au fil des réformes et nous placent en situation de souffrance au travail. Ces dernières décennies, le fossé s'est creusé inexorablement entre, d'un côté, le sens dont l'enseignant-e investit son métier, et de l'autre, les méthodes imposées par les objectifs et les conditions matérielles de leur mise en œuvre. Plusieurs enquêtes menées sur le stress des enseignant-es montrent que la profession est particulièrement touchée par le phénomène de « burn-out » : l'épuisement physique, mental et émotionnel, les sentiments d'impuissance et

de culpabilité, l'indignation et l'isolement professionnel conduisent, d'une manière ou d'une autre, à la détresse et, de plus en plus souvent, à la rupture professionnelle.

Une des particularités du métier d'enseignant réside dans le fait qu'il-elle est seul-e dans la majeure partie de son temps de travail. Seul-e face à la classe, seul-e face aux parents qu'il-elle reçoit, seul-e lorsqu'il-elle prépare ses cours et corrige ses copies. Seul-e pour essayer de transcrire dans une pratique professionnelle cohérente, et en adéquation avec sa conscience, les instructions ministérielles, les injonctions hiérarchiques, tout en tenant compte des réalités du terrain, de conditions matérielles inadéquates, de moyens dérisoires et d'une marge de manœuvre quasi nulle. A cela s'ajoute l'énorme poids de la pression sociale : le discours médiatique et l'opinion publique sont globalement unanimes pour répéter que les enseignant-es sont des feignant-es privilégié-es qui s'opposent par principe à toute tentative de changement.



Est-il besoin de préciser que l'engagement social de l'enseignant-e est le fondement même de sa fonction ? Qu'avant même de transmettre des savoirs et des savoir-faire,

l'enseignant-e est en charge de la construction intellectuelle et de l'épanouissement de l'enfant d'aujourd'hui autant que de la formation du citoyen de demain ? Faut-il rappeler que cette mission, c'est la société elle-même qui la lui confie par l'intermédiaire de la Fonction Publique de l'État. Cet engagement vis-à-vis de la société, lorsqu'il est bafoué, fait partie de ce qui place l'enseignant-e dans l'impossibilité de travailler sereinement. La situation devient ubuesque et l'enseignant-e, contraint de recourir à des agissements et comportements qui entrent en contradiction avec son sens du métier et sa conscience, a le sentiment de « bricoler » comme il peut, s'accommodant plus ou moins bien de ses petits arrangements avec lui-même. Est-il besoin de dire également qu'enseigner demande de l'énergie et de l'enthousiasme, de la disponibilité psychologique et intellectuelle, de l'ouverture à l'autre, indispensables à l'enseignant-e dans sa pratique quotidienne auprès des élèves ? Qu'un-e enseignant-e qui ne trouve plus dans son métier la satisfaction intellectuelle et la reconnaissance sociale, est un-e enseignant-e qui se sent en échec ? Et qu'un-e enseignant-e qui se sent en échec est - de fait - un-e mauvais-e enseignant-e ?

La prise en charge collective de ces questions est urgente. C'est le sens du message laissé par Pierre Jacque. Les syndicats sont loin de découvrir aujourd'hui ces questions. Le monde du travail est très largement confronté à ces problématiques de santé au travail et de prévention des risques psycho-sociaux. SUD éducation et Solidaires se sont dotés d'outils dans ce domaine et nos militant-es s'efforcent de faire reconnaître partout la gravité de la souffrance au travail. Les enjeux de cette lutte au sein de l'Éducation nationale, loin d'être corporatistes, sont des enjeux sociétaux. Résister et désobéir individuellement, dénoncer et alerter ne suffisent plus. Il faut maintenant une prise de conscience de tous-tes pour construire une mobilisation de très grande ampleur !

### AGENDA MILITANT

**Grève pour la défense des retraites mardi 15 octobre** : à l'appel de Solidaires, de la FSU, de la CGT, de FO. Marseille RDV Vieux port 10h30.

**Formations SUD éduc académique :**

**Risques psycho-sociaux** ; jeudi 5 et vendredi 6 décembre au local

**Journées fédérales « Et voilà le travail »** : 14 et 15 novembre, St Denis

**RIS 04** : mercredi 20 novembre. Lieu à définir. Pourquoi et comment désobéir ?

**RIS 13** : mercredi 16 octobre de 9h à 12h au local

**Congrès SUD éduc 13** : mercredi 27 et jeudi 28 novembre au local

**Assemblées générales 13** : au local

Jeudi 17 octobre, 18-20h : Préparation du congrès et adj provisoire

Jeudi 14 novembre, 18-20h : Préparation du congrès et adj définitif

Mercredi 6 novembre, 18-20h : AG de fonctionnement 18-20h

Jeudi 21 novembre : AG préparatoire au CF 18-20h

**Formations SUD éduc 13** : au local

Nouvel adhérent (stage de base) : mercredi 13 novembre, 9-17h

**Formation SUD éduc 04 : Outils informatiques des militant-es syndicaux/ales** au LEP de Vedène (04) le 28 novembre

**prochaines AG du Vaucluse** : Jeudi 17/10 de 18h30-20h30, Lundi 25/11 de 18h30-20h30 et mercredi 18/12 de 14h-16h AG avec Nounou